

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
de GERGY – 11 décembre 2009

Le Conseil Municipal,

VALIDE le compte rendu de la réunion du 19 novembre 2009.

VALIDE le nouveau plan de financement pour l'aménagement de la 2nd annexe de la Mairie. Ce dernier tient compte de l'aspect énergétique de la réhabilitation et des aménagements extérieurs. Puis, le Conseil sollicite les financements auprès de divers organismes.

ACCEPTE la mission complémentaire demandée par l'architecte pour établir les diagnostics énergétiques ci-dessus.

PRESCRIT la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal.

FIXE des tarifs forfaitaires pour les enfants qui viendraient 5 matins, 5 après midi ou 5 journées aux accueils de loisirs des petites vacances, ceci afin de maintenir les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales au même niveau qu'actuellement.

FIXE les conditions de remboursement des frais de téléphone pour la fanfare et la cantine scolaire.

MODIFIE le tableau des effectifs afin de permettre à certains agents de bénéficier d'un avancement de grade et crée le régime indemnitaire correspondant à ces nouveaux postes.

AUTORISE le Maire à signer le contrat collectif de prévoyance avec la MNT et décide de participer à hauteur de 25 % de la cotisation.

AUTORISE le Maire à signer des conventions relatives à des animations en Halte Garderie et au Relais Assistantes Maternelles.

N'EMET aucune remarque particulière sur divers rapports établis au titre de 2008 par le SYDESL.

EST informé des actions menées par l'ADERC pour la reconversion du site du Centre de Ravitaillement des Essences de l'Armée.

EST informé des diverses actions menées quant à la détérioration du chemin de halage suite aux travaux de dragage de la Saône.

PREND connaissance de divers dossiers du Grand Chalon.

FIXE sa réunion au 22 janvier 2010 à 20 H 30.